

DECRET Nº 2024 / 02871

/PM DU

2 4 11111 2024

portant nomination d'un responsable au Ministère des Sports et de l'Education Physique.-

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

**Vu** le décret n° 2012/436 du 1<sup>er</sup> octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;

**Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

## **DECRETE:**

<u>Article 1</u>er.- Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé au poste ci-après au Ministère des Sports et de l'Education Physique :

## **ADMINISTRATION CENTRALE**

## **DIVISION DES AFFAIRES GENERALES**

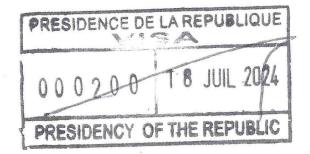
<u>Chef de Division</u>: Monsieur NGANDO SANDJE Rodrigue, Chargé de Cours, Matricule 735 326-Y, précédemment Chef de la Cellule du Contentieux, en remplacement de Monsieur MANGA ZAMBO Eleuthère Joseph.

<u>Article 2.-</u> L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le

2 4 JUII 2024



LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Joseph DION NOUTE